



Appel à manifestation d'intérêt pour un cours vacant :

Fonctionnement des socio-écosystèmes (Code FSE500 pour 2 crédits)

« Cours de Spécialisation du Semestre 3 en Master recherche en Aménagement

et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT)»

(1 crédit correspond à 25 heures des charges de travail dont environ 10 heures de présentiel)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ERAIFT a été créée le 10 avril 1999 autour du programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis quelques années, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie II de l'UNESCO¹ et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux.

Ses divers organes de gestion sont la Conférence des Etats membres, le Conseil d'Administration, le Conseil Académique et à la Recherche (CAR), la Direction. Ces structures confèrent à l'Ecole une gouvernance internationale assurant une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers.

L'ERAIFT développe un programme de formation régionale avec les 6 institutions suivantes et qui facilite la mobilité des étudiants et des enseignants *Université de Dschang*, *Université de Yaoundé I*, *Ecole de Faune de Garoua (EFG, Cameroun)*, *Ecole des Eaux et Forêts à Libreville (ENEF/Gabon)*, *Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon)*, et *Université de Kisangani..*. L'ERAIFT a développé d'autres accords spécifiques pour la mobilité régionale des étudiants et des formateurs avec le « *Southern African Wildlife College (SAWC)* » en Afrique du Sud et le College of African Management à Mweka (Tanzanie).

II. OBJECTIFS ET CONTENUS MINIMUM DU COURS

L'objectif général du cours est de transférer des connaissances scientifiques aux apprenants et de les familiariser au fonctionnement écologique des systèmes anthropisés, en particulier des systèmes urbains et péri-urbains : écologie et métabolisme urbains.

Globalement, le contenu minimum de ce cours s'articule comme suit :

- 1) Rappel de quelques concepts clefs de l'écologie du paysage et de l'anthropisation des systèmes naturels.
- 2) Effet de lisière : conséquence d'un paysage anthropisé.
- 3) Ecosystème urbain et «condition urbaine».
- 4) Biodiversité et écologie urbaine.
- 5) Ilot de chaleur urbaine et conséquence sur la biodiversité et l'environnement.

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3.1 Masters régionaux diplômants

L'ERAIFT organise un programme des masters régionaux diplômants sur 4 métiers différents du secteur forêt-environnement :

1. Master professionnel en **gestion des aires protégées et gestion des réserves de Biosphère (GAP/GRB)**,
2. Master professionnel en **technique d'aménagement forestier (TAF)**;
3. Master recherche en **aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (AGIFT)**.

Les offres de cette formation régionale sont accréditées par le **Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)**, d'où une assurance qualité dudit programme.

3.2 Architecture des enseignements

L'enseignement est arrimé au système LMD, avec une semestrialisation des cours et la mobilité des étudiants pour leur professionnalisation. Il est prévu 30 crédits par semestre (soit 120 crédits dans l'ensemble du master), avec le taux d'un crédit qui correspond à 25 heures des charges de travail dont environ 10 heures de présentiel. L'architecture des enseignements se présente comme suit :

- Un **tronc commun** les deux premiers semestres (1 et 2) à l'ERAIFT pour l'apprentissage de *l'approche systémique* qui est interdisciplinaire, intersectorielle; bref, globale et intégrée. Les enseignements de ce tronc commun en première année se déroulent exclusivement à l'ERAIFT et permettent d'acquérir les **compétences générales (Cg)**.
- Le semestre 3 est destiné à la **spécialisation** et vise à développer les **compétences spécifiques (Cs)** liés aux futurs métiers dans le domaine de forêt-environnement. Il se réalise grâce à la mobilité sous régionale prévue par ce programme, dans les institutions régionales partenaires qui présentent les meilleures offres de formation et de bonnes structures d'ancre pour les travaux pratiques selon les décisions du Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR).
- Enfin, le semestre 4 est destiné à la réalisation des **Travaux de Fin d'Etudes (TFE) ou Mémoire de Master** qui se réalise souvent dans le pays d'origine de l'étudiant ou ailleurs, mais les soutenances publiques se déroulent à l'ERAIFT devant un jury international et interdisciplinaire.

IV. PROFIL DU POSTULANT

Le nouveau titulaire de Chaire du cours intitulé «**Fonctionnement des socio-écosystèmes ou FSE500 pour 2 crédits**» devra avoir le profil suivant :

1. Etre détenteur d'un *diplôme de doctorat* en sciences environnementales, biologiques, agronomiques, sociales ou humaines, etc. (photocopies authentifiées ou niveau facultaire ou départemental) ;
2. Jouir du statut d'enseignant-chercheur des universités ou grades équivalents (Acte de nomination et charges horaires des cours dispensés) ;
3. Compter des *publications scientifiques internationales* récentes dans le domaine du cours (au cours de cinq dernières années) dans ce domaine (annexer un lien reprenant les copies de ces articles) ;
4. Participer à des *congrès internationaux ou conférences scientifiques* se rapportant au domaine de ce cours (preuves de participation : invitation, liste des participants, communication, etc.) ;



5. Maîtriser *l'approche systémique* qui est fil conducteur des enseignements et de la recherche à l'ERAIFT ainsi que d'autres telles que par *l'approche par compétence ou métier* (à montrer dans la fiche d'engagement pédagogique en annexe) ;
6. Etre *bilingue* avec la capacité d'enseigner en français et en anglais (preuve de bilinguisme) ;
7. Etre *disponible et engagé* pendant la durée du déroulement du cours (deuxième quinzaine d'octobre 2024) et être disponible d'encadrer les travaux de recherche dans le domaine du cours (premier semestre 2025).

V. COMMENT CANDIDATER ?

5.1 Eléments du dossier de candidatures

Le postulant devra fournir les éléments suivants en respectant les consignes entre parenthèses

1. Une **lettre de motivation** manuscrite et signée, en version française et anglaise (1 page maximum de chaque), montrant à l'aide d'un argumentaire scientifique, ses compétences et expériences professionnelles pour assurer ce cours ;
2. Un **curriculum vitae actualisé**, reprenant clairement son expertise scientifique et expérience professionnelle dans le domaine du cours susmentionné, présenter une charge horaire signée pour les enseignements similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires (charges horaires : maximum 5 pages) ;
3. Copie certifiée (Faculté ou Département ou Section) de **diplôme de doctorat** dans le domaine se rapport au cours susmentionné ;
4. Copie signée de **charges horaires** des cours similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires ;
5. Une **fiche d'engagement pédagogique** du cours dûment renseignée et signée, reprenant : le contenu minimum du cours, ses objectifs, l'approche méthodologique, la structuration du cours, (CM, TD, TP, TPE) ; lectures recommandées (liens ou références bibliographiques), modalités d'évaluation (maximum 3 pages) ;
6. Les diverses **attestations administratives** récentes (attestation de naissance, de bonne vie et mœurs, d'aptitude physique, de nationalité, carte de vaccination internationale, etc.) ;
7. **Recommandations de 2 personnalités scientifiques**, d'obédience internationale, donnant un avis éclairé sur le postulant.

5.2 Comment candidater

- Le dossier de candidature sera constitué d'**un seul fichier PDF compressé ne dépassant pas 10 mégaoctets (Mo)** et transmis **uniquelement par courriel** à l'adresse : recrutement@eraift-rdc.org avec copie à l'IT Manager de l'ERAIFT, M. Hervé MISHIDI : h.mishidi@eraift-rdc.org
- Précisez dans la **lettre de motivation**, l'intitulé du cours pour lequel on est candidat, démontrez l'excellence de son parcours académique et professionnel ainsi que sa motivation pour être titulaire de cette Chaire ;
- Les dossiers de candidature sont attendus à l'ERAIFT au plus tard le **Lundi 30/09/2024 à 16 heures** (heure de Kinshasa).
- La demande de candidatures est à adresser à :

M. le Directeur de l'ERAIFT

UNIVERSITE DE KINSHASA, B.P. 15.373, Kinshasa

Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.

République Démocratique du Congo



VI. PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

- Les dossiers reçus seront examinés par les membres statutaires du *Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR)*.
- Les dossiers transmis au-delà de l'échéance ne seront pas pris en considération (non examinés) ; il en est de même des dossiers incomplets ou ne respectant pas les normes requises.
- L'ERAIFT pratique la discrimination positive à l'endroit de la femme ; si bien qu'à compétences égales des dossiers, la candidature féminine est vivement encouragée ;
- Seul (e) le ou la candidat (e) retenu (e) sera informé (e) et notifié (e).

Fait à Kinshasa, le 03/09/2024

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL



ANNEXE :

Fiche d'engagement pédagogique du cours (à renseigner)

- Intitulé du cours, Code et Crédits : ??????
- Enseignant (Nom, postnom ; Institution et contacts) : ????????
- Filière d'études : Master recherche en Aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (AGIFT), 5^{ème} promotion, Semestre 3 ou spécialisation à l'ERAIFT/Kinshasa
- Modalités et date du cours : En présentiel à Kinshasa, durant la deuxième quinzaine d'octobre 2024
- Année académique 2024 – 2025 :

1 crédit correspond à 25 heures des charges de travail dont environ 10 heures de présentiel

Contenus du cours	Modules (à développer)
1. Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) du cours	
2. Prérequis et corequis / Modules de cours optionnels recommandés	
3. Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement	
4. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)	
5. Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours	
6. Modalités d'évaluation et critères	
7. Contacts	
8. Remarques organisationnelles et moyens d'enseignement	
9. Notes en ligne	
10. Stage(s)	

Fait àle/...../2024

(Nom, postnom et prénom + signature)